

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_136 : EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT / ÉCLAIRAGE PUBLIC -
INTÉGRATION DES OUVRAGES, RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS - RUE LÉO
FERRÉ ET IMPASSE LE JARDIN DES AULNES SUR LA COMMUNE DE LESCURE
D'ALBIGEOIS

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022

N° DEL2022_136 : EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT / ÉCLAIRAGE PUBLIC - INTÉGRATION DES OUVRAGES, RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS - RUE LÉO FERRÉ ET IMPASSE LE JARDIN DES AULNES SUR LA COMMUNE DE LESCURE D'ALBIGEOIS

Pilote : Eau potable

Monsieur David DONNEZ, rapporteur,

Lors des séances des 26 mars 2013 et 16 décembre 2014, le Conseil communautaire a délibéré sur les procédures d'intégration des réseaux et équipements présents dans des lotissements et relevant de la compétence de la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Avant le transfert des équipements dans le patrimoine de la communauté d'agglomération, les communes doivent avoir délibéré le classement des voiries dans le domaine public.

La présente délibération concerne la rue Léo Ferré et l'impasse le jardin des Aulnes à Lescure d'Albigeois. Le Conseil municipal de Lescure d'Albigeois a délibéré le 3 février 2020 en faveur du classement de la voirie dans le domaine public.

Les ouvrages, les réseaux et les équipements liés à l'eau potable, l'assainissement et à l'éclairage public de ce lotissement situés sous la voirie principale sont conformes aux prescriptions techniques des services et ont fait l'objet de procès-verbaux de réception. Ils peuvent à présent faire l'objet d'un transfert dans le patrimoine de la communauté d'agglomération de l'Albigeois suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception ci-annexés.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du Conseil communautaire des 26 mars 2013 et 16 décembre 2014 approuvant la procédure de transfert des réseaux et équipements publics des lotissements,

VU la délibération de la commune de Lescure d'Albigeois du 3 février 2020 en faveur du classement des voies dans le domaine public communal,

VU les procès-verbaux annexés,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 juin 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'intégration au domaine public communautaire des ouvrages d'eau potable, d'assainissement et d'éclairage public des lotissements rue Léo Ferré et impasse le jardin des Aulnes à Lescure d'Albigeois suivant les inventaires définis aux procès-verbaux de réception ci-annexés,

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à effectuer toutes les démarches administratives subséquentes.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY